

## Registre national des crédits : un amendement nocif !

Alors que le projet de loi sur la consommation est présenté devant le Parlement, le Gouvernement vient de proposer un amendement au texte, visant à créer un registre national des crédits aux particuliers.

Cette nouvelle « usine à gaz » est présentée comme la panacée universelle en matière de lutte contre le surendettement. Pour l'AFOC, elle va stigmatiser une nouvelle fois ceux qui sont exclus de la consommation : les plus démunis. Son coût prohibitif va constituer une nouvelle charge financière pour les consommateurs, alors que leur pouvoir d'achat subit une baisse historique.

L'efficacité d'un tel dispositif reste à prouver. Rien ne permet aujourd'hui d'affirmer qu'il s'agit « *nouvel instrument essentiel dans la lutte contre le surendettement* ». Enfin, le risque de le voir utiliser à des fins commerciales n'est pas exclu.

L'AFOC se prononce toujours en faveur d'une plus grande pédagogie de la part des établissements financiers et pour des mesures strictes de encadrement du crédit.

Paris, le 11 juin 2013

bon pour insertion

**Association  
Force Ouvrière  
Consommateurs**  
141, Avenue du Maine - 75014 Paris

La Secrétaire générale

P.O.

Valérie Gervais

Contact : Flavien Bilquez

01 40 52 85 92